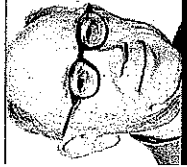


# Que l'Hospice général patiente, Diafoirus est de sortie

**Albert Rodrik**, de la direction du Parti socialiste genevois, s'étonne de la gabegie intellectuelle qui règne dans l'approche des problèmes de l'Hospice général



Enfer est pavé de bonnes intentions. Toujours bien intentionnés, mes camarades socialistes sont allés chercher deux Optalidon à la pharmacie du coin. Ils ont cru que l'Hospice général avait une petite migraine. Le diagnostic de base faisait défaut.

1. Une loi - la fameuse loi sur l'aide sociale individuelle LASI - n'a pas seulement rebaptisé l'assistance publique, elle l'a détruite en tant qu'expression de la solidarité collective à l'égard des plus démunis, le fameux dernier filet social. De ce fait, cette loi a aussi dévoyé le travail social.

Aujourd'hui, on veut des détectives privés en chasse pour déboucher des armées de fraudeurs, de paresseux escrocs. Ceci est la nouvelle culture d'entreprise. Les frais d'assis-

tance ont diminué et on en est fier. Ne saviez-vous pas que la prospérité générale et la sécurité sociale - par la même occasion - avaient fait de tels progrès, que bientôt, il n'y aurait plus besoin d'aide sociale?

Le paradis pour tous est à portée de main, mais la chasse aux abus seurs continue.

2. De tout temps, les conseils d'administration successifs ont fait un mauvais usage de l'autonomie. Des années durant, le conseil a été le foyer d'une rébellion sourde -

parfois bruyante - contre l'Etat, le vilain Etat. Vue du secrétariat général du département pendant vingt ans ou du bureau du conseil d'administration pendant quatre ans, cette fronde m'a rappelé l'autre, celle du XVIIIe siècle contre Richelieu. Ce fut l'ultime assaut de la féodalité contre la monarchie centralisée. Je n'ai pas de passion particulière pour Richelieu, mais le prince de Condé et la duchesse de Longueville, pitié!

Depuis deux ans, ce petit monde aurait été mis au pas. Il faut un esprit de corps pour s'adonner à la chasse aux fraudeurs.

3. Depuis plus d'un siècle maintenant, l'Etat est de plus en plus prestataire de services et de moins en moins unique agent d'autorité. Il y a une utilité majeure de la régie autonome de droit public, dernier et fragile rempart contre la tentation de privatisation. Croire qu'un établissement comme l'Hospice général peut devenir un service d'administration centrale de façon profitable à qui que cela soit est un leurre. De même, l'existence d'un

**La plupart des membres de ces conseils ne savent pas en quoi consistent leur tâche et leur rôle par rapport à l'Etat**

conseil d'administration comme seul gage d'autonomie est un aussi grand leurre. Il faut avant tout avoir un sens de la mission. Celle-ci ne se mesure pas au nombre de dénonciations à la justice, au

nombre de lettres d'intimidation aux usagers, au nombre d'arrêts d'aide. Cela ne veut pas dire non plus qu'à l'Hospice général doit régner une bande de naïfs qui se voilent la face et prennent tout ce qu'on leur raconte pour de l'argent comptant. Lucidité n'est pas synonyme d'obsession de la fraude.

Si on creuse cette affaire, en partant de la pertinence des établissements autonomes de droit public, on se demande ce qui n'a pas fonctionné. La réponse, me semble-t-il, est la même dans tous ces établissements. La plupart des membres de ces conseils ne savent pas en quoi consistent leur tâche et leur rôle, par rapport à l'Etat (Grand Conseil et Conseil d'Etat) et par rapport aux professionnels qui dirigent ces établissements. Probablement parce que leurs mandants ne le savent pas non plus.

Ce n'est pas la réformation de la droite (j'évite les épithètes) sur laquelle nous nous prononcerons le 1er juin prochain qui pourra y porter remède, avec ou sans député en leur sein.